

« Pouvoir d'agir des habitants :

Les Centres sociaux comme leviers des processus d'émancipation sur les territoires »

Recherche-Action

Édito :



Débuté en janvier 2013, le projet PICRI constitue un projet novateur dans sa forme et dans son ambition. L'engagement des professionnels des Centres sociaux y rencontre celui des chercheurs du Laboratoire EXPERICE (Axe A) pour œuvrer ensemble à une recherche-action centrée sur le pouvoir d'agir des habitants sur leur territoire.

Cependant, si la mode actuelle est au « pouvoir d'agir », on se rend vite compte que les injonctions ne suffisent pas à le mettre réellement en action.

L'habitant, sa parole et son point de vue sont en effet souvent niés. Par la transversalité et la complémentarité des approches (chercheurs, centres sociaux et bien évidemment habitants) qu'il met en œuvre, le projet PICRI va à l'encontre de cet état de fait.

La parole des habitants est au cœur de ce projet, dont la première phase a consisté précisément à la susciter et à la recueillir autour des solidarités existantes et des envies de faire ensemble. Mais il ne s'agit pas seulement de « donner la parole » aux habitants dans des moments d'exploration et de consultation préalables. Il s'agit de mettre en place avec les habitants des espaces communs de controverse, où la parole et le point de vue de chacun puissent réellement s'exprimer et « compter » dans le débat comme dans les actions décidées ensemble.

Tel sera le défi et la promesse des phases à venir : susciter des formes de participation et de pratiques solidaires où la parole individuelle et collective des habitants, portée dans l'espace public, vienne soutenir un pouvoir d'agir et un faire ensemble autour de préoccupations communes. On peut penser que c'est à partir de ces préoccupations partagées que pourront se fonder de nouveaux espaces collectifs, une nouvelle approche du territoire comme espace à construire à partir des ressources de ses habitants, comme « monde commun » à s'approprier et à faire advenir ensemble.

Christine Delory-Momberger, Professeur en sciences de l'éducation, Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité, Centre de recherche interuniversitaire EXPERICE

Les brèves du pouvoir d'agir :

TRACES - espace sensoriel et collaboratif de détection des solidarités habitantes : Si la solidarité ne se décrète pas, celle-ci reste parfois une réalité sous-estimée. Afin de donner à voir l'ensemble de ces signaux, visibles ou invisibles, qui traversent quotidiennement les territoires, nous avons souhaité mettre en place **un blog collaboratif** qui permettra à tout un chacun de mettre en lumière toutes ces traces qu'on ne valorise pas suffisamment : <http://solidairestraces.wordpress.com/>

Parler du pouvoir d'agir, c'est déjà planter une petite graine en attendant qu'elle se développe. C'est dans cet esprit que la Fcs75 et le laboratoire Experice se proposent de venir à la rencontre des salariés, bénévoles et administrateurs des centres sociaux parisiens pour échanger sur la notion de pouvoir d'agir. N'hésitez pas à contacter David à la fédération pour en parler.

Le samedi 30 novembre a eu lieu **la journée régionale de Lutte contre les discriminations** organisée par la coordination des fédérations des centres sociaux d'Ile-de-France. En invitant et en donnant la parole aux premiers concernés, c'est-à-dire aux habitants, les organisateurs ont réussi à réunir plus d'une centaine de personnes. Cette mobilisation a permis de qualifier la parole des habitants et de positionner chacun comme un acteur en devenir de la lutte contre les discriminations.



J2P partage les mots des habitants :

Ni fêtes de quartier, ni réunions publiques, J2P vient d'organiser coup sur coup deux rencontres conviviales avec les habitants, pour évoquer avec eux leurs envies et commencer à réfléchir à la mise en place d'actions concrètes autour du pouvoir d'agir.



Loin d'être une injonction institutionnelle, la recherche-action vise à mettre le pouvoir d'agir au cœur du processus décisionnel des habitants. Or, qui dit « pouvoir d'agir » suggère que les habitants demeurent les principaux garants de cette mise en œuvre. Il était donc normal que ceux-ci soient en première ligne pour répondre aux appels de J2P qui a provoqué, ces dernières semaines, deux réunions conviviales, prétextes à la rencontre et aux échanges.

La première d'entre-elle s'est déroulée le samedi 19 octobre dernier. Les salariés de la rue Petit, épaulés par les administrateurs de la structure et les chercheurs de l'université Paris 13, ont ainsi proposé aux habitants du quartier de venir échanger avec eux sur les premiers éléments glanés depuis le début de la recherche-action, en janvier 2013. Les échanges se sont poursuivis le 30 novembre, avec pour objectif avéré de favoriser l'émergence d'un collectif d'habitants désireux d'intégrer durablement ce projet.

Lors de chaque temps de restitution, des cercles de paroles se sont constitués afin que la parole des uns et des autres puisse circuler naturellement, drainant dans son sillage les thématiques les plus variées : « jeunesse », « logement », « relations intergénérationnelles », « solidarités », etc. Deux journées n'auront finalement pas suffi à tarir la source des thématiques que les habitants portaient en eux, laissant d'ailleurs entrevoir la nécessité de nouvelles rencontres dans les prochaines semaines.

Toutefois, afin que la parole habitante ne s'épuise pas et que l'extraction de cette substantifique moelle citoyenne puisse déboucher rapidement sur l'élaboration d'actions concrètes, les habitants pourraient bien donner rapidement à leurs paroles une dimension plus visible. Exposition de photographies ? Théâtre forum ? Le « passage à l'acte » festif ou artistique à venir constituera en tout cas une étape essentielle de ce processus d'émancipation citoyenne sous-tendu par le projet PICRI.

Un peu de langage commun...

5

bonnes raisons pour lesquelles la participation des habitants ne fonctionne pas : *

- On ne part pas des préoccupations des habitants. Le choix des questions est toujours fait par l'institution de manière descendante.
- Si les habitants viennent participer, ils n'ont aucun pouvoir. Les décisions sont soit déjà prises, soit prises ailleurs.
- L'institution ne laisse aux habitants ni la place ni la légitimité de l'action sur les questions d'intérêt général ou de bien commun. Elle se défie des groupes non institutionnels.
- En essayant d'éviter les désaccords et les conflits, on se prive de ce que leur résolution collective peut produire en terme d'engagement et de débat public.
- Les formes de participation proposées sont stériles. Sous le préau, le soir, assis comme à l'école ...

*Pascal Aubert, collectif « Pouvoir d'agir »

Les habitants, chevilles ouvrières du pouvoir d'agir au Relais 59 :

En première ligne du projet PICRI, le Relais 59 capte la parole des habitants à l'intérieur et à l'extérieur de la structure. Un gage de crédibilité pour valoriser l'action des habitants.

Tout comme à J2P, le Relais 59 a souhaité faire de la parole habitante l'articulation de son cheminement dans le projet PICRI. Après une phase exploratoire durant laquelle Christelle Mendès et Nora Zanoun, deux des salariées de l'association, sont allées à la rencontre des habitants de l'arrondissement afin de recueillir leur point de vue sur les questions de solidarités qui traversent leur quartier, un nouveau temps d'échange a été initié dans les locaux de la structure de la rue Hector Malot.

Au cours de deux réunions participatives, une petite dizaine d'habitants interrogées lors des entretiens préliminaires est ainsi venue échanger et réfléchir avec l'équipe du Relais 59 sur les modalités de poursuite de l'enquête afin de toucher encore plus de monde. D'ici peu, Nora Zanoun et Christelle Mendès se rendront au cœur du secteur Villiot-Rappée afin d'y exposer le fruit de leurs premières investigations.

Les enfants aussi ont la parole !

Mais l'originalité de la démarche portée par le Relais 59 tient également au fait que l'équipe salariée engagée dans le projet PICRI a su capitaliser en interne sur la parole des usagers. Par le biais d'un affichage systématique relayant les propos tenus par les habitants durant la première phase de l'enquête, elle a ainsi pu sensibiliser l'ensemble des adhérents de l'association (salariés, administrateurs, bénévoles, usagers) et les faire réfléchir à toutes ces micro-solidarités, parfois invisibles, qui rythment leur quotidien.

Dans cette réflexion collégiale, les enfants de l'accompagnement scolaire sont devenus des points d'ancrage importants, démontrant au passage qu'au Relais 59, le pouvoir d'agir pouvait transcender les générations. Ce sont eux en effet qui ont proposé l'une des premières controverses de la recherche, à savoir l'interdiction qui leur était faite de jouer dans la cour de leur immeuble. Invités à se transformer en passeurs en allant questionner leurs camarades et leurs parents sur cette problématique, les enfants démontrent d'ores et déjà que la conscience citoyenne de demain s'acquiert dès le plus jeune âge.



M13S: Paroles d'habitants dans un quartier en mouvement :



Crédits illustration : Dacruz

Un groupe de 6 étudiants issus du master 2 « Politiques sociales, territoires et stratégies de direction », de l'université Paris 13, s'est rendu plusieurs fois dans les micro-quartiers Kellermann, Rungis, Tolbiac et Amiral Mouchez. C'est en effet sur ce territoire du 13^{ème} arrondissement qu'émerge le nouveau centre social géré par l'association Maison 13 Solidaire (M13S). Ces étudiants, tous professionnels aguerris, ont eu pour mission d'aller à la rencontre du territoire, des habitants, d'aller « humer » le territoire et chercher ses personnes ressources. Ces déambulations ont donc conduit nos étudiants à rencontrer les acteurs associatifs du quartier, mais aussi à aborder des personnes dans la rue, les parcs ou les cafés...

Lors de ces différentes rencontres avec des habitants, l'objectif était d'aller au-delà de la plainte, de dépasser la vision négative que l'on peut avoir de certains aspects d'un quartier pour questionner les envies : qu'est ce qui pourrait faire que la vie dans mon quartier, demain, s'améliore? La place et le rôle du centre social ont bien sûr été abordés. Il est important de savoir quelles sont les attentes des habitants, mais il est tout aussi important de savoir si les habitants perçoivent ce centre social comme une ressource du territoire, comme un outil leur permettant de renforcer leur pouvoir d'agir.

La restitution du travail mené par les étudiants a eu lieu le 15 octobre dans les locaux de l'association « Courant d'art frais » et a été suivie début décembre par une rencontre avec des membres du conseil d'administration de M13S, intéressés par la démarche portée par les étudiants. Merci à Isabelle, Khalid, Pauline, Viviane, Elie et Marie-Paule pour leur travail. Pour trouver les éléments relatifs à cette restitution : <http://paris.centres-sociaux.fr/recherche-action-sur-le-pouvoir-dagir/>

Les interviews croisées :

Co-fondateur et co-président de J2P, Frédéric Jésus est un acteur et un observateur actif de la vie de son quartier. Attaché aux valeurs de l'éducation populaire qui sous-tendent son engagement militant, il a accepté de partager avec nous le regard qu'il portait sur la recherche-action.

-Que représente pour vous la notion de « pouvoir d'agir » ?



Frédéric Jésus. Je vois, dans la formule « pouvoir d'agir », une double articulation. Il y a d'une part, la notion de « pouvoir » qui vise à donner aux habitants la possibilité de partager et, parfois, de prendre le pouvoir sur toutes les questions qui les concernent (cadre et conditions de vie par exemple). Cet objectif est au cœur de l'éducation populaire.

Ensuite, il y a l'« agir ». L'agir demande à la fois de savoir fédérer et mobiliser les personnes. La prise en compte de leur parole joue un rôle central pour éclairer l'action. Toutefois, il convient de ne pas confondre « pouvoir d'agir » et activisme. En effet, s'il n'y a pas de concertation préalable à l'action, on risque de tomber dans le « passage à l'acte ». En résumé, la formule « pouvoir d'agir » renvoie à la question de la décision publique, de la façon dont elle est prise puis évaluée avec les habitants. Pour moi, le « pouvoir d'agir », c'est le lien entre l'éducation populaire et la politique.

-D'après vous, le « pouvoir d'agir » est-il à la portée de tous ?

F.J. J'en suis convaincu ! Les habitants ne doivent pas être considérés comme de simples consommateurs ou comme de purs exécutants. Le « pouvoir d'agir », c'est justement leur redonner les moyens de sortir de ces schémas dans lesquels on les enferme trop souvent ! Il faut au contraire valoriser leurs connaissances et leurs compétences. Mais cela ne concerne pas que les adultes. Les enfants disposent également d'une vraie expertise. Cela est très important et très sérieux car c'est dans l'expérience précoce de la participation que se trouvent les germes d'un monde adulte à venir, démocratique et responsable, qui pourra porter avec lui le changement.

-Quel est le rôle des centres socioculturels et de J2P en particulier dans cette valorisation du « pouvoir d'agir » ?

F.J. A mon sens, les centres socioculturels ont un double rôle. Tout d'abord, ils doivent veiller à ce que les politiques publiques soient élaborées avec les gens et non pas seulement pour les gens. Dans les processus d'élaboration et d'évaluation, la codécision devrait toujours être la règle !

Ensuite, il faut que les centres socioculturels redeviennent des passeurs. Ils doivent ainsi favoriser la constitution d'un vivier d'habitants dans le quartier et veiller à rendre audibles et crédibles leurs paroles et leurs idées auprès des décideurs. Sans cela, leurs points de vue risquent d'être délégitimés, sous-estimés. Pour moi, le centre social est le garant de cette crédibilité.

-D'après vous, quel est l'intérêt de cette recherche action ?

F.J. Il est encore un peu trop tôt pour le dire mais, grâce à ce projet partenarial, notamment à travers la mise en chantier de thèmes fédérateurs, force est de constater qu'il y a des opportunités qui émergent déjà. Lors de la restitution qui a eu lieu à J2P le 19 octobre dernier, nous avons ainsi perçu qu'il y avait une vraie réflexion autour de certaines thématiques, qu'il pourrait être intéressant de continuer à creuser avec le collectif d'habitants qui les a mises en lumière ; je pense notamment à la question des relations éducatives et intergénérationnelles. La détection de ce genre de signaux par le biais de la recherche-action devrait aider les centres socioculturels à revivifier leurs actions.

Pour en savoir plus :



« Veut-on vraiment que les habitants des quartiers populaires participent ? Deux analyses s'affrontent, en théorie comme en pratique, sur la participation des habitants aux politiques de la ville. La première pointe les dérives de « l'injonction participative », cette demande unilatérale et méprisante faite aux pauvres de se comporter en citoyens, sans leur donner la possibilité de débattre sur le fonctionnement des institutions. La seconde voit au contraire dans la participation un levier pour leur émancipation sociale et politique, et l'amélioration de l'action publique. »

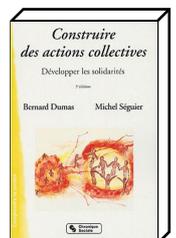
Faire participer les habitants? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires - Marion Carrel

Lyon: ENS Éditions, 274p.(Gouvernement en question(s))

« Cet ouvrage, fruit d'un long travail concret, procure les outils d'analyse, les méthodologies et les démarches pédagogiques pour donner sens et force aux actions collectives. Son contenu permet de comprendre les éléments nécessaires pour rendre acteurs et auteurs les populations qui se conscientisent, s'organisent, se mobilisent face aux situations inacceptables au regard des droits et devoirs reconnus à tous. »

« Construire des actions collectives - Développer les solidarités » - 4ème édition - Bernard Dumas, Michel Séguier

2004 - Edition Chronique Sociale



Rédaction : Christophe Blanchard (UP13) ; David Bilzic (Fcs75)

Fédération des Centres sociaux et socioculturels de Paris ■ 23 rue Mathis - 75019 Paris

Tél : 01 44 64 74 69 ■ Fax 01 44 64 73 33 ■ Courriel : fcs75@centres-sociaux-paris.org ■ Site: www.centres-sociaux-paris.org

Membre de la fédération des centres sociaux et socioculturels de France

Ce projet est cofinancé par :

